

Bonjour,

J'ai bien reçu votre message concernant la discussion dans le cadre du Projet de Loi de Finances sur les dépenses liées à l'installation de nouveaux radars.

Je m'étais déjà opposé au passage des routes nationales à 80 km/h dans une tribune publiée dans la presse et m'opposerai à l'Assemblée nationale contre le déploiement de nouveaux radars pour des raisons similaires.

Il apparaît en effet que ces dépenses sont en réalité un moyen efficace pour le Gouvernement de ne pas aborder les véritables problèmes à savoir la faillite du réseau secondaire et les questions d'éducation à la sécurité routière.

En effet, l'étude fine des chiffres invalide le rôle prépondérant des contrôles automatisés de vitesse dans la baisse du nombre d'accidents, au lieu d'investir 190 millions dans de nouveaux radars le Gouvernement devrait plutôt se pencher sur la prise en charge de la prévention routière qui est aujourd'hui largement assurée par les associations.

De même devant la vétusté du réseau secondaire et l'absence d'alternative à la voiture dans nos territoires les priorités d'investissements de l'État **devraient aller dans le financement des lignes TER, des transports en commun et la rénovation du réseau secondaire afin de faire baisser efficacement le nombre d'accidents.**

Je reste bien entendu à l'écoute et vigilant sur ce sujet.

Bien cordialement,

Loïc Prud'homme

Député de Gironde